

# Déclarer sa réponse statistique

26/04/2022

Vous avez reçu un courrier indiquant que vous faites partie de :



L'échantillon de l'enquête statistique EMEBI pour le flux d'introduction

L'échantillon de l'enquête statistique EMEBI pour le flux d'expédition

Vous devez répondre à l'enquête statistique pour le flux d'introduction

Vous devez répondre à l'enquête statistique pour le flux d'expédition

Via le menu : « Réponse EMEBI et état récapitulatif TVA »  
Lien : « saisie de la réponse statistique »

Pour un mois sans déclaration  
utiliser le lien : « mois sans réponse statistique »

# Déclarer son état récapitulatif TVA

26/04/2022

L'état récapitulatif TVA n'est requis que pour le flux d'expédition

Il n'y a pas de mois sans déclaration pour l'état récapitulatif TVA

Que vous soyez ou non dans l'échantillon de l'enquête statistique, si vous avez effectué des livraisons de biens vers un autre État membre de l'UE, vous pouvez être dans l'obligation de :

Déclarer l'état récapitulatif TVA pour la période correspondante selon les dispositions prévues à l'article 289 B du code général des impôts.

via menu : "Réponse EMEBI et état récapitulatif TVA"  
Lien : "Saisie de la déclaration fiscale "



The screenshot shows a web menu with a breadcrumb trail: ACCUEIL :: Vos DEB EN LIGNE (Av. 2022) :: RÉPONSE EMEBI ET ÉTAT RÉCAPITULATIF TVA. Below the breadcrumb, there are two main menu items:

- Vos réponses statistiques et déclarations fiscales (à partir de 2022)**
  - La saisie et le suivi de vos réponses statistiques et déclarations fiscales
  - Tiers déclarant, gérez vos redevables
  - Information sur l'enquête obligatoire sur les échanges de biens intra-Union européenne
- Vos DEB en ligne jusqu'en décembre 2021**
  - La saisie et le suivi de vos déclarations (DEB stockées et enregistrées)
  - Tiers déclarant, gérez vos redevables

Annotations with arrows point from external text to these menu items: a solid arrow points from the top-right text to the first menu item, and a dashed arrow points from the bottom-right text to the second menu item.

Pour créer ou accéder aux réponses statistiques ou aux états récapitulatifs TVA

Pour créer ou accéder aux déclarations avant 2022

Vos trouverez la documentation en ligne sur :

<https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/declaration-dechanges-de-biens-deb>